

CONFÉRENCE D'AUTOMNE DE L'ABC EN DROIT DE LA CONCURRENCE

26-27 octobre 2017 | Ottawa (Ontario)

Droit de la concurrence et innovation

MERCREDI 25 OCTOBRE

12 h | 21 h **TOURNOI DE GOLF ET DÎNER DE BIENFAISANCE DU BUREAU DE LA CONCURRENCE | Club de golf Rivermead**

Cette activité, maintenant une tradition, aura lieu au prestigieux Club de golf Rivermead à Gatineau (tout près d'Ottawa). Le nombre de places est limité. Les participants auront droit à une partie de golf, à une voiturette motorisée à partager, à des balles pour s'exercer sur le terrain d'entraînement et au service de débarcadère. Le tout sera suivi d'une réception et d'un dîner. Le produit de la vente des billets ira à la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada.

JEUDI 26 OCTOBRE

8 h 30 | 9 h **INSCRIPTION ET PETIT-DÉJEUNER CHAUD | Atrium Canal Rideau**

Brattle

Commandité par : THE POWER OF ECONOMICS

9 h | 9 h 5 **MOT DE BIENVENUE ET INTRODUCTION | Salle 214**

Conférenciers : Anita Banicevic, présidente, Section du droit de la concurrence, ABC (Davies Ward Phillips Vineberg s.e.n.c.r.l., s.r.l.)
Shuli Rodal, présidente de la Conférence d'automne (2017) (Osler, Hoskin & Harcourt s.e.n.c.r.l., s.r.l.)

9 h 5 | 10 h 30 **SÉANCE PLÉNIÈRE INAUGURALE (1,5 heure - droit substantiel)**

Préparer le terrain : les priorités stratégiques pour une économie canadienne concurrentielle

Venez assister à une discussion entre distingués représentants des secteurs public et privé et experts en politiques sur les perspectives et les défis qui se présentent aux entreprises et aux décideurs canadiens dans une économie mondiale s'adaptant à des innovations et à des bouleversements constants. Quels objectifs stratégiques le

Canada doit-il se fixer pour soutenir la concurrence sur la scène mondiale? Que pouvons-nous apprendre des autres pays? Enfin, comment les politiques de concurrence peuvent-elles et doivent-elles favoriser l'innovation et une économie concurrentielle?

Modératrice : Susan Hutton (Stikeman Elliott)

Conférenciers : Vicky Eatrides (sous-commissaire, promotion de la concurrence, Bureau de la concurrence)

Brigitte Goulard (Commissaire adjointe de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada)

Mark Schaan (direction générale des politiques-cadres du marché, ISDE)

Daniel Schwanen (vice-président, recherche, Institut C.D. Howe)

10 h 30 | 10 h 45 PAUSE-RAFRAÎCHISSEMENTS | [Atrium Canal Rideau](#)

10 h 45 | 12 h SÉANCES SIMULTANÉES

Séance I **Collaboration entre concurrents et respect des lois antitrust dans un monde branché | [Salle 209](#) (1,25 heure - droit substantiel)**

Les technologies existantes et émergentes créent des occasions de collaboration pro-concurrentielle, mais risquent aussi d'accroître la concertation au détriment de la rivalité sur le plan de la concurrence. Les conférenciers traiteront ici notamment de l'intelligence artificielle, des algorithmes, de l'étalonnage, de la collaboration en recherche et développement et des pratiques exemplaires en matière de conformité, toujours sous l'angle du droit de la concurrence.

Modérateur : Nikiforos Iatrou (Weir Foulds LLP)

Conférenciers : Lisl Dunlop (Manatt, Phelps & Phillips, LLP)

Jacob Glick (Centre de recherche en droit, technologie et Société, Université d'Ottawa)

Krista McWhinnie (Direction des pratiques monopolistiques, Bureau de la concurrence)

Mark Opashinov (McMillan LLP)

Séance II **Débat sur la défense fondée sur les gains en efficience | [Salle 210](#) (1,25 heure - droit substantiel)**

La place des gains en efficience dans les analyses de fusion demeure un sujet de l'heure au Canada et aux États-Unis; aussi nos experts débattront-ils de la dernière théorie sur le rôle et l'effet concret des gains en efficience dans ce contexte. En plus d'examiner des cas récents au Canada et aux États-Unis, ils discuteront de la pertinence de ce type de défense dans l'économie actuelle, de l'évolution de la défense par la jurisprudence et la pratique, et d'observations réelles sur les pratiques exemplaires, la méthode et la stratégie dans les cas où les gains en efficience peuvent influencer le résultat.

Modératrice : Michelle Lally (Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L., s.r.l.)
Conférenciers : Richard Annan (Goodmans LLP)
Henry Khawaty, Ph. D. (Berkeley Research Group)
Wilson Mudge (Arnold & Porter LLP)
Steve Sansom (avocat, ministère de la Justice)

Séance III

Les 10 grandes questions du droit de la publicité | Salle 212
(1,25 heure - droit substantiel)

Les déclarations trompeuses, en particulier dans les médias numériques, demeurent un dossier hautement prioritaire auquel travaille le Bureau de la concurrence pour assurer l'application de la loi. Vu le nombre de règlements très médiatisés conclus par le Bureau dans la dernière année (Avis Budget, Hertz et Dollar Thrifty, et Amazon) et les poursuites engagées contre la Compagnie de la Baie d'Hudson, il est évident que les entreprises qui font de la publicité au Canada doivent faire preuve de prudence. Parallèlement, la résolution par règlement ou médiation, plutôt que par voie judiciaire, laisse planer une incertitude sur le champ d'application des dispositions en matière de publicité trompeuse à l'ère numérique. Durant la séance, nous verrons ce qu'impliquent ces nouvelles réalités pour les annonceurs au Canada et ce qu'il faut faire pour respecter la loi.

Modérateur : Antonio Di Domenico (Faskens S.E.N.C.R.L., s.r.l.)
Conférenciers : Michael Brown (Norton Rose S.E.N.C.R.L., s.r.l.)
Rami Greiss (Bureau de la concurrence)
Alain Murad (vice-président, Affaires juridiques, et Secrétaire, Reitmans)

12 h 15 | 14 h

DÉJEUNER | Salle de bal Trillium
13 h 5 à 13 h 10 Allocution
13 h 10 à 13 h 50 Allocution principale

Commandité par :  **ANALYSIS GROUP**
ECONOMIC, FINANCIAL and STRATEGY CONSULTANTS

14 h | 15 h 15

SÉANCES SIMULTANÉES

Séance I

Principes économiques des analyses des fusions | Salle 209
(1,25 heure - droit substantiel)

Les examens et analyses de fusion en matière de concurrence s'apparentent de plus en plus à des analyses économiques. Venez entendre d'éminents économistes résumer les grands principes des examens de fusion au Canada et faire le point sur les analyses, les outils et les techniques qu'utilisent les économistes pour conseiller leurs clients.

Modérateur : David Rosner (Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L., s.r.l.)
Conférenciers : Alan Gunderson (Direction de la promotion et de l'analyse économique, Bureau de la concurrence)
Margaret Sanderson (CRAI)
Ramsey Shehadeh, Ph. D. (NERA)

Séance II

Votre programme de conformité est-il à la hauteur? | Salle 210 (1,25 heure - droit substantiel)

Le Bureau de la concurrence et les autorités antitrust américaines ont fourni aux entreprises des lignes de conduite détaillées pour un programme de conformité efficace. Notre groupe d'experts discutera des attentes, des difficultés d'ordre pratique et des meilleures méthodes à cet égard, surtout en ce qui concerne la vérification et la surveillance de la conformité d'une entreprise. Dans les faits, qu'est-ce que cela signifie? Comment les multinationales peuvent-elles effectuer ces vérifications sans se heurter aux lois sur la protection de la vie privée en vigueur à certains endroits? Quelles sont les limites raisonnables d'une vérification?

Modérateur : Kevin Wright (DLA Piper)
Conférenciers : Jennifer Hefler (Walmart)
James Musgrove (McMillan LLP)
Terry Stechysin (directeur intérimaire de la conformité, Direction générale de la promotion de la concurrence, Bureau de la concurrence)
Gary Zanfagna (Honeywell)

Séance III

Mégadonnées : quel est le rôle du droit de la concurrence? | Salle 212 (1,25 heure - droit substantiel)

Venez assister à une discussion sur l'application des principes du droit de la concurrence aux nouvelles questions de propriété des données. Dans quelle mesure les données – et la capacité d'y accéder et de les utiliser – sont-elles importantes? Comparativement à d'autres méthodes coercitives, en quoi le droit de la concurrence nous aide-t-il à faire face aux nouvelles réalités de l'économie des données, et quelles sont ses limites? Est-ce une arme émoussée?

Modératrice : Elisa Kearney (Davies)
Conférenciers : Paul Johnson (titulaire de la chaire T.D. MacDonald en économie industrielle, Bureau de la concurrence)
Greg Sivinski (Microsoft Corporation)
Danny Sokol (University of Florida et Wilson Sonsini Goodrich & Rosati LLP)

15 h 15 | 15 h 30 PAUSE-RAFRAÎCHISSEMENTS | **Atrium Canal Rideau**

Commandité par :



15 h 30 | 16 h 45 SÉANCES SIMULTANÉES

Séance I Perspectives comparatives sur les recours collectifs | Salle 209
(1,25 heure - droit substantiel)

Durant cette séance, des juges et des avocats plaidants compareront leurs expériences des recours collectifs aux États-Unis et au Canada. Ils aborderont entre autres la certification, le critère du groupe identifiable, les voies de recours et le privilège, ainsi que les problèmes particuliers que posent les cas relevant de plusieurs ressorts.

Modérateur : Don Houston (McCarthys)
Conférenciers : Stacey Anne Mahoney (Morgan Lewis & Bockius LLP)
L'honorable Paul M. Perell (Cour supérieure de justice de l'Ontario)
Charles Wright (Siskinds)
L'honorable Jon S. Tigar (Cour de district des États-Unis pour le district du nord de la Californie)

Séance II S'ouvrir au changement : l'innovation dans l'exercice et l'application du droit de la concurrence | Salle 210 (1,25 heure - contenu qui traite de questions de déontologie, de responsabilité professionnelle et de gestion des activités professionnelles)

Les technologies de pointe commencent déjà à faire sentir leur effet sur l'exercice et l'application du droit de la concurrence et des investissements étrangers. Nos experts parleront des toutes dernières innovations technologiques, notamment le recours aux algorithmes et à l'intelligence artificielle pour examiner les fusions et pour enquêter sur les cartels et les détecter, ainsi que de leurs implications pour les juristes d'entreprise et en pratique privée, et pour l'avenir du droit de la concurrence.

Modérateur : Huy Do (Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.)
Conférenciers : Rosa Abrantes-Metz, Ph. D. (Global Economics Group et NYU Stern School of Business)
Ben Alarie (Blue J Legal)
Felipe Leitão Valadares Roquete (Représentant du conseil administratif du Brésil pour la défense économique (CADE))

Séance III Fusions verticales : de l'autre côté de la frontière | Salle 212 (1,25 heure - droit substantiel)

Les fusions verticales, de même que les fusions horizontales comportant une dimension verticale, soulèvent des questions spécifiques sur la législation antitrust. Nos experts relateront leurs dernières expériences de l'examen de fusions verticales au Canada et aux États-Unis, en parlant notamment des nouvelles stratégies adoptées face aux importantes questions que sont les mesures incitatives et le verrouillage du marché, et des voies de recours appropriées.

Modérateur : Omar Wakil (Torys)
Conférenciers : Pierre-Luc Hebert (BCE)
Brent Justus (McGuire Woods LLP)
Deborah Salzberger (Blake Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L., s.r.l.)
Sandy Walker (Dentons)

17 h | 18 h 30 **COCKTAIL | 22^e étage de l'hôtel Westin Ottawa**

Commandité par :  CRA Charles River Associates

18 h 30 | 22 h **DÎNER | Restaurant 18 | 18, rue York, marché By**

20:15 **Conférencier principal :** Jesse Hirsh (Futurologue et stratège numérique)

Commandité par :  Deloitte.

VENDREDI 27 OCTOBRE

8 h | 9 h **PETIT-DÉJEUNER DE MENTORAT ACCÉLÉRÉ DES JEUNES JURISTES | Salle 202**

Commandité par :  COUNSELQUEST
Excellence in Document Review Staffing & Management

8 h | 9 h **PETIT-DÉJEUNER DE LA CONFÉRENCE | Atrium Canal Rideau**

9 h | 10 h 15 **SÉANCES SIMULTANÉES**

Séance I **Examens réalisés aux termes de la *Loi sur Investissement Canada* : informations de première main sur le processus d'examen des investissements étrangers au regard de la sécurité nationale | Salle 209 (1,25 heure - droit substantiel)**

Venez assister à une discussion entre praticiens, conseillers, juristes d'entreprise et représentants gouvernementaux sur l'évolution de l'approche canadienne en matière d'examen des investissements étrangers. Ils parleront de ce qu'on peut attendre de l'examen de l'avantage net compte tenu de la hausse des seuils, des Lignes directrices sur l'examen relatif à la sécurité nationale des investissements, et de leurs expériences récentes des examens de la sécurité nationale et de l'avantage net.

Modérateur : Oliver Borgers (McCarthy Tetrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.)
Conférenciers : Michael Kilby (Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.)
Bruce Drysdale (DFH Public Affairs)

*** Les thèmes des séances et les conférenciers et conférencières pourraient changer. ***

Séance II **Révision de la politique d'immunité du Canada : possibilités et embûches pour les affaires relevant de plusieurs ressorts | Salle 210 (1,25 heure - droit substantiel)**

Le Canada envisage de modifier considérablement sa politique d'immunité et de clémence. En même temps, les États-Unis sont en train de transformer leur programme de clémence et leur façon de traiter les personnes. Concrètement, que signifient ces changements, et quelles en sont (ou seraient) les répercussions sur les affaires pénales relevant de plusieurs ressorts? La séance se veut un débat d'actualité sur cette importante question.

Modérateur : Denes Rothschild (Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., s.r.l.)
Conférenciers : Chris Naudie (Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L., s.r.l.)
 Randy Hughes (Bennett Jones LLP)
 Stéphane Hould (sous-commissaire, Direction générale des cartels, Bureau de la concurrence)
 Cynthia Richman (Gibson, Dunn & Crutcher LLP)

Séance III **Table ronde des chercheurs – Installations et équipements essentiels : un nouveau souffle pour une vieille théorie? | Salle 212 (1,25 heure - droit substantiel)**

La théorie des installations et équipements essentiels est née d'une décision rendue par la Cour suprême des États-Unis en 1912, qui l'a essentiellement invalidée dans une autre décision en 2004. En Europe, la doctrine a été accueillie et adoptée plus récemment. Au Canada cependant, il reste encore à déterminer si, le refus de l'accès à des installations ou équipements essentiels par une entreprise dominante constituerait (ou devrait constituer) un abus de position dominante. Joignez-vous à nos estimés experts pour discuter de la doctrine des installations et équipements essentiels dans le contexte antitrust tant aujourd'hui qu'à l'avenir.

Modératrice : Renée Duplantis (The Brattle Group)
Conférenciers : Danny Sokol (University of Florida et Wilson Sonsini Goodrich & Rosati LLP)
 Jeffrey R. Church (University of Calgary)
 W. Michael G. Osborne (Affleck Greene McMurtry LLP)

10 h 15 | 10 h 30 PAUSE-RAFRAÎCHISSEMENTS | Atrium Canal Rideau

10 h 30 | 10 h 45 ALLOCUTION Jonathan Jacobson (Wilson Sonsini Goodrich and Rosati, et président de la Section du droit antitrust de l'ABA)

10 h 45 | 12 h **SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE : Entretien avec le commissaire de la concurrence du Canada | Salle 214 (1,5 heure - droit substantiel)**

Soyez des nôtres pour écouter en personne John Pecman, commissaire de la concurrence, parler des principales politiques et initiatives d'application de la loi du Bureau de la concurrence pour les années à venir. Il présentera en outre le point de vue du Bureau sur les enjeux d'avant-garde en matière de droit antitrust. Les mégadonnées constituent-elles une « mégapréoccupation » au Canada? Cela devrait-il être le cas? Comment le Bureau prévoit-il d'appuyer le programme d'innovation du

*** Les thèmes des séances et les conférenciers et conférencières pourraient changer. ***

Canada? Comment envisage-t-il son rôle dans un contexte international où les approches peuvent parfois diverger selon que l'on se trouve d'un côté ou de l'autre d'une frontière?

Modératrice : Anita Banicevic (Davies Ward Phillips Vineberg S.E.N.C.R.L., s.r.l.)

Conférencier : John Pecman (commissaire de la concurrence, Bureau de la concurrence).

12 h | 12 h 15 DISCOURS DE CLÔTURE

Remerciements à notre commanditaire des clés USB : 

12 h 15 | 14 h DÉJEUNER DE RÉSEAUTAGE DU FORUM « CANADIAN WOMEN IN COMPETITION LAW » (CWCL) | Salle 211

Angie Morris, avocate principale dans la société The Hershey Company, sera des nôtres et nous fera part de ses points de vue en tant qu'avocate spécialisée en droit de la concurrence qui gère la transition de l'exercice privé à l'exercice en tant que juriste d'entreprise. Elle nous dira comment le droit antitrust lui a permis d'accéder à un rôle de leadership dans la gestion des activités juridiques d'une société d'envergure mondiale. Découvrez comment Me Morris équilibre une carrière exigeante, une vie de famille et une vie sociale, et comment elle a appris à faire face aux défis et à renforcer sa résilience.

Conférencière : Angie Morris (avocate principale, The Hershey Company)

Commandité par :



Pour obtenir les renseignements concernant l'agrément pour l'intégralité de la conférence dans chacune des régions du Canada, veuillez consulter la [page Web de la conférence](#).